

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18072488

MONITEUR BELGE

26-04-2018

BELGISCH STAATSBLED

09 AVR. 2018

Greffé

N° d'entreprise : **0477.719.852**

Dénomination

(en entier) : **NRIS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **1040 Etterbeek, rue de la Duchesse, 18/6**

Objet de l'acte : REDUCTION DE CAPITAL.

Il résulte d'un procès-verbal dressé par le notaire François Noé, à Nivelles, le 03 avril 2018, enregistré, que l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée « NRIS », a pris la résolution suivante :

Réduction de capital :

à concurrence de trois cent cinquante-cinq mille cinq cents euros (355.500 EUR) par un remboursement en espèces, pour ramener le capital de trois cent quatre-vingt mille cinq cents euros (380.500 EUR) à vingt-cinq mille euros (25.000 EUR), avec la suppression de quatorze mille deux cent vingt (14.220) parts sociales.

La réduction de capital porte intégralement et exclusivement sur le capital issu de l'augmentation effectuée dans le cadre de l'article 537 Bis CIR 92 aux termes de l'acte reçu par le notaire François Noé, à Nivelles, le 13 mars 2014, à l'exclusion de toute autre réserve distribuable ou non de la société.

Conformément à l'article 317 du Code des sociétés, ce remboursement ne pourra être effectué que deux mois après la publication de la présente décision de réduction de capital aux annexes du Moniteur belge et moyennant le respect des conditions prescrites par ledit article.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Notaire François Noé,
à Nivelles

Pièces jointes: une expédition du procès-verbal de l'assemblée générale ainsi que les statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).